

5.00 crédits	0 h + 60.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------------	----------

Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>En Bloc2, l'objectif est de faire progresser les étudiant.e.s afin de les amener à un niveau Intermédiaire (B2).</p> <p>Les cours interactifs ainsi que les préparations à domicile aideront les étudiants à maîtriser la langue au niveau du lexique et des structures grammaticales, mais aussi des différentes compétences : l'accent sera mis sur l'expression orale et la compréhension de l'anglais parlé et écrit (par le biais du dossier de presse). L'expression écrite sera également abordée.</p>

Modèles d'évaluation des acquis des étudiants

Il est très important de noter qu'il s'agit d'un cours basé sur l'évaluation permanente pendant toute l'année : la participation et l'implication régulière sont de la plus haute importance. Les préparations (*home assignments*) demandées par le/la professeur.e doivent être faites minutieusement. Elles sont prises en compte dans l'évaluation finale. Des examens sont organisés hors session, en décembre (Q1) et en mai (Q2). La cote est déterminée par différentes épreuves orales et écrites, ainsi que l'évaluation continue, organisées pendant toute l'année.

Il est impératif de respecter la date limite de chaque devoir/préparation. Si un devoir est remis après la date limite, la note obtenue pour ce devoir sera de 0 (0A). Si l'étudiant.e est absent.e le jour d'une présentation orale en lien avec le dossier de presse : il n'y a pas de rattrapage pour ces présentations orales. Si l'étudiant.e présente un certificat médical (OM), cette présentation d'article ne sera pas prise en compte dans le calcul de la note finale. Si l'étudiant.e est absent.e le jour de sa présentation orale en lien avec son débat: il n'y a pas de rattrapage pour cette présentation orale, sauf si l'étudiant.e peut présenter un certificat médical.

- Partie orale :

Elle est basée sur l'évaluation permanente durant toute l'année et deux examens (en décembre et en mai = examens hors session).

Il est très important de noter que l'étudiant.e doit être le plus actif/ve possible pendant les cours interactifs. Sa participation, connaissance du vocabulaire, maîtrise des exercices oraux, etc., seront en effet évaluées pendant toute l'année.

- Partie écrite :

Grammaire de base (en auto-apprentissage) et avancée, compréhension à l'audition, vocabulaire et expression écrite.

L'évaluation ici est basée sur l'évaluation permanente et sur deux examens, l'un en décembre, l'autre en mai (= examens hors session).

- Pondération Q1-Q2

Q1 [ANGL1291A]: Les examens de décembre (écrit + oral, hors session) ainsi que les présentations orales (article 1 / 2) du dossier de presse au cours valent 40% des points (cote du Q1). Une cote égale ou supérieure à 10/20 vaut dispense de cette matière pour l'année. Le résultat est inscrit sur le bulletin de janvier.

Q1 = /80 (40%)

- présentation orale d'article 1 / 2 du dossier de presse = /10

- examen écrit hors session = /50

- examen oral hors session = /20

Q2 [ANGL1291B]: Les examens de mai (écrit + oral, hors session), ainsi que l'évaluation continue c.à.d. participation, travaux, dossier de presse (présentation orale d'article 3 / 4, ainsi que la rédaction de l'introduction et la conclusion et la révision finale) et débats constituent la note du Q2. Cette note vaut 60% des points. Une cote égale ou supérieure à 10/20 vaut dispense de cette matière pour l'année.

Q2 = /120 (60%)

- présentation orale d'article 3 du dossier de presse = /5

- dossier de presse (version écrite finale) = /10

- présentation + débats = /30

- examen écrit hors session = /50

- examen oral hors session (incl. dossier de presse) = /25

- présence/participation : 0 > -10 (vous pouvez perdre de 0 à 10 points)

A la fin de l'année, à la session de juin, l'étudiant.e obtient une seule cote pour la totalité de l'année selon la répartition décrite ci-dessus.

Si l'étudiant.e n'a pas obtenu une cote globale satisfaisante en juin (minimum 10/20), il.elle devra représenter en août (en session) la ou les partie(s) non réussie(s) (soit Q1 / soit Q2 / soit Q1+Q2). Si l'étudiant.e veut savoir quelle(s) partie(s) de ses examens d'anglais il.elle doit repasser en août, il.elle doit contacter le/la professeur pendant la *consultations des copies* en juillet.

Examens de rattrapage organisés en septembre (en session) : même pondération des notes, mais l'évaluation continue n'intervient plus. Une exception est faite pour la présentation que tou.te.s les étudiant.e.s doivent faire : la note obtenue au cours de l'année académique est à nouveau prise en compte lors de la session de septembre. Si l'étudiant.e n'a pas participé à la présentation collective au cours de l'année académique, il/elle est tenu.e de préparer une présentation individuelle pour la session de septembre. En outre, l'étudiant.e devra à nouveau soumettre et présenter le dossier de presse complet (cf. ci-dessus) lors de la session de septembre.

Utilisation des intelligences artificielles génératives (ou tout autre outil en ligne, comme par. ex. des traducteurs, des outils de vérification de l'orthographe et de la grammaire, ...) Si l'étudiant.e choisit d'utiliser une ou plusieurs IA (ou tout autre outil en ligne), il ou elle est tenu.e d'indiquer systématiquement toutes les parties ayant fait l'objet de cette utilisation, par ex. en notes de bas de page. L'étudiant.e précisera si l'IA a été utilisée pour rechercher de l'information, pour la rédaction du texte ou pour l'amélioration ou la correction de celui-ci. Par ailleurs, l'étudiant.e mentionnera quelle IA a été utilisée (ChatGPT, Bing, Bard, Chatsonic...) et la date à laquelle il ou elle en a fait usage. Ces sources d'information seront systématiquement citées dans le respect des normes de référencement bibliographique indiquées par le ou la titulaire du cours. L'étudiant.e reste par ailleurs responsable du contenu de sa production, indépendamment des sources utilisées.

Afin d'assurer que la production écrite de l'étudiant.e est personnelle, des critères tels que l'originalité, l'esprit critique, la créativité et l'illustration par des exemples (par ex. issus de sa propre expérience) seront pris en compte.

Tout comportement, de la part de l'étudiant.e, qui empêche ou tente d'empêcher, en tout ou en partie, une évaluation correcte de ses connaissances, aptitudes et/ou compétences sera considéré comme une

Méthodes d'enseignement	<p>ANGL1291A - Anglais II - Q1 [1 Q. • 30 Th. • Pond. : 40] ANGL1291B - Anglais II - Q2 [2 Q. • 30 Th. • Pond. : 60] Cours interactifs: approche communicative et interactive.</p>
Contenu	<p>- Présentations et débats documentés sur des sujets d'actualité et sur la vie socio-professionnelle : articles de presse, audio/video, ... - Réalisation d'un dossier de presse. - Révision de la grammaire de base (auto-apprentissage) et grammaire plus avancée : connectives, advanced tenses + conditionals, le discours indirect, les verbes modaux et les semi-auxiliaires. Travail sur dossier par thématiques à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finance, - New multimedia technologies, - Company presentation, - The job market, - Job interviews, - Meetings, - EU economy.
Ressources en ligne	Page Moodle pour le cours
Autres infos	<p>La participation aux cours interactifs est obligatoire. Sont autorisées: 3 absences non justifiées pour l'année. Toutefois, si une épreuve orale ou écrite a lieu pendant ces absences, la cote sera de 0 (0A) pour ce test si l'absence est non-motivée (certificat médical ou motif sérieux). Au-delà de ces trois absences, chaque nouvelle absence sera justifiée par un certificat médical ou une excuse écrite solide dûment étayée. En absence de justification valable, toute absence supplémentaire sera pénalisée dans la cote d'évaluation permanente finale (Q2), cf. supra.</p>
Faculté ou entité en charge:	ESPB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences économiques et de gestion	ECGB1BA	5	BANGL1191	
Bachelier en sciences économiques et de gestion (français-anglais)	ECAB1BA	5	BANGL1191	
Bachelier en sciences économiques et de gestion (français-néerlandais-anglais)	ECTB1BA	5	BANGL1191	
Bachelier : ingénieur de gestion	INGB1BA	5	BANGL1191	
Bachelier : ingénieur de gestion (français-anglais)	INAB1BA	5	BANGL1191	
Bachelier : ingénieur de gestion (français-néerlandais-anglais)	INTB1BA	5	BANGL1191	